

3- Les voies du changement : les intentions politiques (issues des réflexions au Conseil Général)

En faire moins pour la généralité, davantage pour les publics vulnérables

Actions tournées vers la réparation des inégalités (financières, sociales et culturelles)

Politiques facultatives: nouvelles réponses pour nouveaux publics

Adopter une approche donnant-donnant (logique de contreparties: les associations aidées « servent » les objectifs du Conseil Général)



Clarification puis des questions à résoudre

- Déclinaison opérationnelle de la stratégie
- Feuille de route métier
- Organisation agence/département
- Articulation offices